



**fabrication
française**

NOTICE D'UTILISATION PLATEAU FOURRAGER



SOMMAIRE

- Déclaration de conformité / Garantie.....p 2
- Notices d'instructions / Sécurité.....p 3 à 7
- Freinage /Signalisation.....p 8 à 11
- Attelage / Maintenance & Réparation.....p 12 à 13
- Mise en route / Entretien.....p 14 à 15
- Pneumatiques / Données Techniques.....p 16 à 18
- Programme d'Entretien.....p 19

Déclaration de conformité CE**Nom du fabricant et adresse :**

- LENORMAND SAS
- 68 Route de St-Lô – 50190 – Périers
- Téléphone : 02 33 76 58 00
- Mail : contact@lenormand-sas.fr

Description de la machine

- Plateau fourrager trainé et semi-porté.
- Type de machine : modèle RF.M

Le constructeur certifie que la machine est conforme aux directives de la norme CE suivante :

- **Machines 2006/42/CE**

De plus, nous certifions de la conformité avec d'autres normes directives européennes et/ou semblables :

- **EN ISO 12100-1** **EN ISO 12100-2**

Fait à Périers,

Hubert LENORMAND,
Directeur.

Cette notice, à conserver soigneusement et à consulter en maintes occasions, vous donne les conseils d'utilisation de votre plateau et des conseils de sécurité qui vous permettront un maximum de rendement et de satisfaction.

**GARANTIE****CONDITIONS DE GARANTIE**

Afin de profiter pleinement de la garantie constructeur D'UN AN de votre plateau, veiller à respecter scrupuleusement les conseils d'utilisation et les opérations d'entretien énoncés dans la présente notice.

Notre responsabilité est expressément limitée à la garantie ci-dessous définie. En aucun cas, elle ne peut être engagée en raison d'accident de personne, de matériel ou de matière, ni aux frais et conséquences de l'immobilisation de la machine.

LA GARANTIE s'étend uniquement à la fourniture des pièces défectueuses ; le port et la main d'œuvre sont à la charge du client. La garantie ne s'étend ni aux pièces, ni aux organes ou accessoires montés sur la machine et portant visiblement la marque d'un fournisseur (pneumatiques, boîtiers, etc....) sauf prise en charge par eux-mêmes de la garantie.

La GARANTIE est annulée et nous dégageons toutes responsabilités :

1. Après modification, transformation ou réparation effectuées sans demande de garantie au préalable en dehors de nos ateliers ou de ceux de nos concessionnaires.
2. Lorsque le N° de série d'origine a été enlevé.
3. Lorsque les pièces, montées dans nos ateliers, ont été remplacées par des pièces d'une autre origine.
4. Lorsque les avaries sont dues à une négligence quelconque, à une mauvaise utilisation, à une vitesse excessive non réglementaire, à un entretien non conforme, à une surcharge même passagère, à un utilisateur inexpérimenté ou à une détérioration d'un organe de la machine en marche, par suite de la pénétration d'un corps étranger.

NOTICE D'INSTRUCTIONS**CONDITIONS PRÉVUES D'UTILISATION**

Cette machine est exclusivement destinée à être utilisée pour des travaux agricoles courants.

Tout autre usage est considéré comme contraire à l'utilisation normale et donc proscrit.

Nous consulter dans les cas contraires pour de plus amples informations.

QUALIFICATION DE L'OPÉRATEUR

La remorque ne doit être utilisée, entretenue et réparée que par des personnes qui en connaissent les modes opératoires de sécurité correspondantes.

Avant d'utiliser votre remorque familiarisez-vous avec toutes les commandes et son utilisation correcte.

En cours de travail, il sera trop tard pour le faire.

RESPONSABILITÉS DU FABRICANT ET DE L'UTILISATEUR

Respecter l'ensemble des prescriptions d'installations, de fonctionnement, de réglages, de maintenance et de réparation contenues dans cette notice.

Utiliser exclusivement des pièces de rechange et des accessoires conformes aux préconisations du fabricant.

Ne modifier pas vous-même et ne faites pas modifier par une autre personne votre machine et ses accessoires (caractéristiques mécaniques, électriques, hydrauliques, pneumatiques), sans demander au préalable l'accord écrit de votre fabricant.

Le non-respect de ces règles peut rendre votre remorque dangereuse. En cas de dégâts ou de blessures, la responsabilité du fabricant sera entièrement dérogée.

SÉCURITÉ AVANT TOUT

Avant de passer aux instructions de mise en route, il est indispensable de vous donner certains conseils de PRUDENCE pour l'emploi de votre remorque.

Eviter à tout prix les risques d'accident en suivant les conseils de SECURITE.

De graves accidents sont malheureusement souvent à déplorer. En règle générale et primordialement : **NE JAMAIS GRAISSER, NETTOYER** ou essayer **de REPARER** une machine en **MARCHE**. Pour plus de sécurité, obligez-vous à arrêter le moteur du tracteur et enlever les clés de contact, freiner et caler la remorque avant toute intervention.

SURVEILLENZ NOTAMMENT

LA TRANSMISSION A CARDANS si la remorque en est équipée. Ne jamais s'approcher trop près d'un cardan de transmission en mouvement ; des accidents très graves sont fréquents. Veiller toujours à ce que le protecteur soit en bon état et que ses chaînettes soient bien fixées pour l'immobiliser.

LE SERRAGE DES ROUES à effectuer régulièrement surtout en début d'utilisation (voir tableau de serrage dans la partie « Entretien »).

LA PRESSION DES PNEUMATIQUES avant chaque utilisation contrôler l'aspect visuel du pneumatique ainsi que sa pression à l'aide d'un manomètre.

LORS D'UN CHANGEMENT DE ROUE, prendre toutes les précautions pour assurer la stabilité du véhicule.

RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

GÉNÉRALITÉS

- N'oubliez pas que la vigilance et la prudence sont les meilleurs atouts de votre sécurité.
- Les réglementations et les règles de prévention contre les accidents et relatives à la sécurité, à la médecine du travail, à la protection de l'environnement et à la circulation routière doivent être observées à tout instant.
- Assurez-vous qu'aucune personne et aucun obstacle ne se trouve à proximité de la machine avant sa mise en marche et pendant toute manœuvre.
- Tenez les enfants éloignés en permanence de la machine.
- Ne jamais transporter de passagers sur et dans la machine.
- Avant toute intervention sur la machine, s'assurer que celle-ci ne peut être mise en route accidentellement.
- Toutes les commandes à distance (corde, câbles, tringle, flexible, ...) doivent être positionnées aux endroits prévus pour qu'elles ne puissent déclencher accidentellement une manœuvre génératrice de risques d'accident ou de dégâts.
- Avant toute utilisation, contrôler le serrage des vis, écrous et raccords. Resserrez si nécessaire.
- Avant toute utilisation, après chaque réglage et entretien, s'assurer que tous les dispositifs de protection sont en place et en bon état, et que leurs verrouillages sont enclenchés.
- Ne porter pas de vêtements flottants, cheveux longs et libres et bijoux qui risqueraient d'être happés ou coincés par des éléments de la machine en mouvement.
- Ne jamais approcher les mains, les bras ou les pieds des organes en mouvement, même à faible vitesse. Gardez vos distances vis-à-vis des éléments animés.
- Lorsque vous entendez un bruit ou ressentez une vibration inhabituelle, arrêter la marche de la machine, chercher et éliminer la cause de l'incident avant de reprendre le travail. Faites appel à votre distributeur si nécessaire.

AVERTISSEMENTS / PICTOGRAMMES

Les avertissements et pictogrammes apposés sur la machine fournissent des indications sur les mesures de sécurité à observer strictement et contribuent à éviter des accidents.

Veiller à ce que les avertissements et pictogrammes restent propres et visibles en permanence. En cas de détérioration, demander des autocollants neufs à votre fabricant (ou distributeur).

En cas de réparation, veiller à ce que les pièces de rechange portent les mêmes autocollants que les pièces d'origine.

Exemple d'avertissements et de pictogrammes de sécurité

| | |
|---|--|
|  | Symbole de mise en garde et de danger. |
|  | Vitesse maximale autorisée à 25 km/h. |
|  | Vitesse maximale autorisée à 40 km/h. |
|  | Risque d'écrasement des mains. |
|  | Localisation d'un graisseur |
|  | Se tenir à distance des échelles lors du rabattage |

AU TRAVAIL

Il y a lieu de veiller au risque de délestage du timon, principalement lors du dételage et du fait que le chargement peut influencer la manœuvre du tracteur.

Ne jamais laisser s'approcher une personne trop près de la zone de chargement-déchargement.

Attention aux risques de pincements lors du dépliage des échelles de plateau.
Ne jamais rouler sur un dévers ayant une inclinaison supérieure à 15 %.

Adapter la vitesse et le mode de conduite aux terrains, routes et chemins.

Être vigilant et prudent.

En toute circonstance et notamment sur les terrains accidentés et pentus, conduire la machine à faible vitesse, surtout dans les virages et éviter les brusques changements de direction.

LIGNES ÉLECTRIQUES AÉRIENNES

Vérifier que le dégagement par rapport à la machine est suffisant dans les cas d'utilisation de la machine (chargement par rapport aux fils électriques...).

En cas de contact de la remorque avec une ligne électrique, arrêter immédiatement le déplacement de la machine, le moteur du tracteur et serrer son frein de parc.

Vérifier si vous pouvez, quitter votre position actuelle sans toucher les câbles électriques, puis sauter de votre position de manière qu'il n'y ait aucun contact simultané de votre corps avec la machine et le sol pendant votre dégagement.

Ne pas toucher la remorque jusqu'à ce que les lignes électriques soient mises hors tension.

Pour toute personne qui approche la remorque, les avertir de ne pas toucher la machine et demander à ce que la ligne électrique soit mise hors tension.

ÉCHELLES ET HAYONS

Une vigilance accrue est impérative lors de la manipulation des échelons : le poids de chaque échelon peut atteindre 70kg et plus. L'abaissement ou la montée des échelles doit se faire à deux personnes qui doivent se tenir à l'extérieur de la zone d'évolution des échelons. Si les échelons doivent être déboîtés, il faut les prendre par le haut avec un engin de manutention (chargeur, télescopique). Sur la route le hayon arrière doit être replié, attention aux risques d'écrasements lors du rabattage. Pour sortir ou rentrer la rallonge, il faut le faire avec un crochet et se tenir à une distance de sécurité supérieure à la hauteur du hayon.

FREINAGE

Conformes aux prescriptions du code de la route, les freins de votre remorque sont réceptionnés par la **D.R.E.A.L.**

(Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Dispositif d'immobilisation

+ Hydraulique 25km/h

Frein de parking mécanique : à l'arrêt, n'oubliez pas de serrer le frein de stationnement (1).



2 et 3

Frein de secours : Relier l'extrémité du levier de frein à un point fixe et solide du tracteur, au moyen du dispositif de liaison prévu à cet effet (câble avec un mousqueton (2)).

Vérifier que la petite languette qui se situe sur le bras de levier de frein se dirige bien vers le bas.

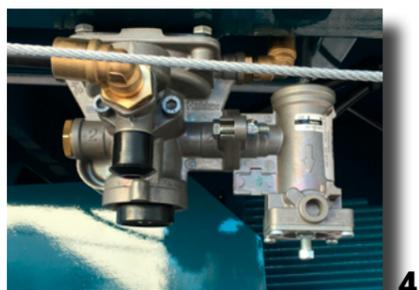
En cas de rupture d'attelage, la liaison tire sur le levier de frein, se rompt et immobilise le véhicule.

+ Mixte 25km/h

La remorque est équipée de deux systèmes de frein de service qui ne doivent jamais être branchés simultanément (sous risque de détériorer les systèmes de freinage).

Hydraulique

Relier la valve à bille (3) et le câble de rupture (2) au véhicule tracteur. Vérifier que le bouton poussoir noir de défreinage (4) est bien en position haute.



4

Frein de parking mécanique : à l'arrêt, n'oubliez pas de serrer le frein de stationnement (1).

Frein de secours : Relier l'extrémité du levier de frein à un point fixe et solide du tracteur, au moyen du dispositif de liaison prévu à cet effet (câble avec un mousqueton). Vérifier que la petite languette qui se situe sur le bras de levier de frein se dirige bien vers le bas. En cas de rupture d'attelage, la liaison tire sur le levier de frein, se rompt et immobilise le véhicule.

Pneumatique

Relier les deux têtes d'accouplement (rouge et jaune) au tracteur. Vérifier que le bouton poussoir noir de défreinage (4) est bien en position haute.

Frein de parking mécanique : à l'arrêt, n'oubliez pas de serrer le frein de stationnement (1).

Frein de secours : En cas de rupture de canalisation le frein de secours s'active automatiquement

+ Pneumatique 40km/h

Il existe deux types de véhicules pneumatiques (40km/h), le premier monté avec des vases simples et le deuxième monté avec des vases à ressorts. Ces deux types de montage ont une influence sur le frein de parking.

• Vase simple :(5)



5

Le véhicule est alors équipé d'un robinet de défreinage (6) celui-ci libère le freinage lorsque que le véhicule est désaccouplé et qu'il est nécessaire de le déplacer.



6

Frein de parking mécanique : à l'arrêt, n'oubliez pas de serrer le frein de stationnement(1).

Frein de secours :
En cas de rupture de canalisation le frein de secours s'active automatiquement.



7



8

Pour tout déplacement du véhicule sans accouplement d'air, appuyer sur les 2 boutons (noir et rouge) (8).

Frein de parking pneumatique:

A l'arrêt, tirer sur la poignée rouge du robinet de frein de parc et de défreinage pour immobiliser le véhicule (8).

Frein de secours:

En cas de rupture de canalisation, le frein de secours s'active automatiquement.

Dispositif principal

Liaison à une conduite hydraulique accouplée au circuit de freinage du tracteur par l'intermédiaire d'une valve à billes ou par 2 têtes d'accouplement pour la conduite pneumatique.

La pression recommandée du circuit de freinage doit être de 120 bars (mini = 100 bars ; maxi = 150 bars) en hydraulique et 6.5 bars (max = 8 bars) en pneumatique.

N'oublier pas de raccorder le freinage hydraulique ou pneumatique du plateau au tracteur et de relier le frein de secours au tracteur.

Ne jamais changer la valve à billes normalisée pour brancher sur un autre circuit du tracteur : la pression étant plus forte entraînant la destruction du dispositif de freinage (transmissions et tambours de frein).

N'oublier pas que votre remorque est prévue pour une vitesse de 25 km/h (40km/h en freinage pneumatique) prescrite par le Code de la Route.

LES DISPOSITIFS D'ÉCLAIRAGE ET DE SIGNALISATION

N'oublier pas de raccorder la prise électrique d'éclairage et de vérifier le bon fonctionnement de toutes ses fonctions avant la mise en route.

VOIR, C'EST BIEN. ETRE VU C'EST MIEUX !

Le bon entretien du système de freinage et le contrôle permanent des dispositifs de signalisation y compris leur maintien de propreté et de visibilité est indispensable à la sécurité de tous les usagers de la route.

LE CIRCUIT HYDRAULIQUE ET PNEUMATIQUE

Le circuit de freinage est sous pression de 120 bars en hydraulique ou 6.5 bars en pneumatique.

DANGER !

Tout flexible détérioré (fuite, pliure, déchirure ou usure de la nappe caoutchouc extérieure) doit impérativement être remplacé par un flexible de mêmes nature et résistance. En cas de fuite, couper immédiatement la pression.

NE PAS ESSAYER D'OBTURER LA FUITE AVEC LA MAIN !

En effet, l'huile sous pression peut traverser la peau, s'introduire dans le système sanguin et provoquer de très graves lésions.

Si ce cas se produit, **prévenir le plus rapidement possible les services médicaux.**



Ne jamais installer ou faire passer un flexible dans la cabine du tracteur.

ATTELAGE

S'ASSURER que le tracteur est autorisé :

- A) à tracter le PTAC de la remorque.
- B) à porter sur le crochet d'attelage la charge reportée à l'anneau de la remorque.

LA POSITION, la forme et l'inclinaison du timon de la remorque ont été étudiées principalement pour permettre un attelage correct à tous les tracteurs.

Nous conseillons d'atteler sur le piton fixe du tracteur pour donner une meilleure adhérence au tracteur et travailler à l'horizontal.

Le crochet de désembourbage n'est pas adapté à une utilisation sur la voie publique. L'attelage du véhicule à l'arrière du plateau doit être équipé d'un crochet homologué. Pour cette utilisation, se référer au certificat de conformité du plateau.

MAINTENANCE ET RÉPARATION

Généralités :

Les opérations de maintenance et de réparation ne doivent être effectuées que par des personnes qualifiées.

Maintenir toujours la machine et ses accessoires en parfait état de fonctionnement.

Veiller à la propreté des réservoirs d'huile et de carburant.

Respecter les périodicités d'entretien.

Avant toute intervention :

Arrêter le moteur, retirer la clé de contact ou débrancher la batterie.

Mettre le levier de vitesse au point mort.

Serrer le frein de parc du tracteur et de la remorque.

Opérations de soudure :

Lors d'opérations de soudure sur la machine, débrancher la batterie du tracteur et protéger les tuyauteries (caoutchouc en particulier) afin d'éviter qu'elles ne soient détériorées par des projections incandescentes qui pourraient provoquer une perte d'huile, de fluide hydraulique, ...

Interventions sur les pneumatiques :

Ne pas intervenir sur les pneumatiques à moins de disposer de l'outillage spécifique et de l'expérience nécessaire. Un montage incorrect peut compromettre sérieusement votre sécurité. Dans le doute, faites appel à un personnel qualifié.

Le montage des pneumatiques de caractéristiques différentes de celles préconisées par le fabricant est proscrit.

Il est interdit de stocker, d'abandonner, de déposer dans le milieu naturel ou de brûler à l'air libre tout pneumatique usagé ou non, ils doivent être rapportés à un distributeur ou à un collecteur agréé.

Interventions électriques :

Avant d'entreprendre des travaux sur l'installation électrique, débrancher la batterie du tracteur (ou la prise électrique si la remorque est attelée).

Interventions hydrauliques et/ou pneumatiques:

Avant d'intervenir sur le circuit hydraulique, assurez-vous que l'installation n'est pas sous pression. Éliminer la pression avant de débrancher les conduites hydrauliques.

Le réservoir pneumatique est un appareil à pression d'air comprimé. Il est interdit de modifier son aspect extérieur par usinage, soudure, meulage, perçage ou tout autre moyen.

Le réservoir pneumatique et sa fixation doivent être maintenus constamment en bon état.

Toutes les précautions doivent être prises pour ne jamais dépasser la pression maximale admissible pour l'accumulateur de pression.

Après contrôle ou réglage, il ne doit présenter aucune fuite d'air.

Avant de rétablir la pression dans les conduites hydrauliques et/ou pneumatiques, assurez-vous que tous les raccords sont serrés correctement.

Réparations :

Éliminer ou faire éliminer toute panne susceptible de compromettre la sécurité.

Réparer immédiatement toute fuite ou incident du circuit hydraulique et/ou pneumatique de la machine.

Ne chercher pas une fuite d'huile hydraulique et/ou pneumatique (sous pression) avec les doigts.

Les protecteurs et les verrous défectueux ou endommagés doivent être immédiatement remplacés. Aucun protecteur d'origine fixe ne doit être ôté ou modifié.

Les flexibles ne doivent pas provenir de tuyauteries qui ont déjà été utilisées dans un circuit.

Les tuyauteries rigides ne doivent présenter aucune soudure. Lorsqu'une tuyauterie souple ou rigide est détériorée, elle doit être remplacée immédiatement.

Les réparations affectant les organes sous pression ou sous tension (ressorts, accumulateurs, ...) font appel à des procédures et à des outillages spécifiques. Elles ne doivent être effectuées que par une personne qualifiée.

MISE EN ROUTE

CHARGEMENT

Dans la mesure du possible, faites un chargement uniformément réparti, en commençant toujours par le milieu du plateau, puis l'avant et enfin l'arrière.

Moduler le volume à transporter en fonction de la densité pour ne pas dépasser la charge utile et veiller toujours à répartir la charge uniformément sur la longueur du plateau.

CIRCULATION SUR LES VOIES OUVERTES AU PUBLIC

- Avant de s'engager sur les voies publiques :
Placer la machine en position de transport conformément aux indications de la notice.

Contrôler le bon fonctionnement des dispositifs de freinage.

Veiller à la bonne mise en place, à la propreté et au bon fonctionnement des dispositifs de signalisation et d'éclairage prévus (lumineux, réfléchissants...).

- Sur la voie publique, respecter les dispositifs du Code de la Route :
Respecter le gabarit maximum (largeur, longueur) autorisé. En cas de dépassement du gabarit maximum, se conformer à la réglementation en vigueur en matière de transport exceptionnel.

Respecter la charge maximale à l'essieu et le poids total roulant autorisé en charge (PTAC). S'assurer que la charge maximale sur l'essieu avant du tracteur ne soit jamais inférieure à 20 % du poids à vide du tracteur. Si nécessaire, mettre en place des masses d'alourdissement à l'avant du tracteur.

Respecter la vitesse maximale autorisée (25km/h en freinage hydraulique et 40km/h en pneumatique).

REGLAGE DE LA BAE (BARRE ANTI-ENCASTREMENT)

La distance horizontale entre l'arrière de cette BAE et la partie extrême arrière du véhicule ne dépasse pas 40 cm. Plusieurs positions de cette barre sont disponibles.

Si un composant est ajouté à ce plateau, la BAE devra être réglée en fonction de celui-ci, veuillez nous contacter pour toute question sur le réglage de cette barre.

ENTRETIEN

AUTRES GRAISSEURS

Sur paliers d'articulation, de vérin, etc...

Graisser régulièrement pour chasser les poussières des surfaces de frottement.

POMPE DE BEQUILLE

Huile de viscosité SAE22 (qualité circuits hydrauliques).

ROUES

Vérifier régulièrement la pression des pneumatiques et leur état (coupures, profondeur des sculptures, valve, oxydation des jantes, etc...).

ESSIEUX

Préconisation COLAERT ESSIEUX

Après le 1er voyage en charge, et avant chaque campagne ou tous les 6 mois.

- Contrôler et serrer au couple tous les écrous de brides d'essieux. Utiliser la méthode du serrage en « diagonale »
- Contrôler le serrage de tous les boulons, vis écrous de la suspension (mains, balanciers, axes de balanciers, boulonnerie des bielles fixes et réglable, ressort).
- Graisser les axes du balancier et les axes des ressorts.

Dans le cas de conditions de travail difficiles ou intensives, il conviendra d'augmenter la fréquence de ces interventions en conséquence.

Tous les ans (Voir Figure 6.2) :

- Vérifier le jeu entre les bagues repère 2 et l'axe repère 1 d'articulation des balanciers, en cas de jeu excessif remplacer les pièces usagées.
- Contrôler l'usure du balancier repère 3 et des mains repère 4 (surface d'appui et de frottement des ressorts), remplacer ces pièces en cas d'usure importante.
- Contrôler l'état général des ressorts repère 5, pour cela nettoyer parfaitement les ressorts et brosser le champ des lames afin de pouvoir détecter d'éventuelles fissures.
- Si un jeu est perceptible dans la liaison entre le ressort de l'essieu contrôler l'ensemble bridage : plaques de bridage repère 8, centrage de l'étoquiau repère 7, brides repère 10.

La maintenance des demi-tandems simplifiés est identique à celle des tandems simplifiés (sauf balancier inexistant).

Figure 6.1

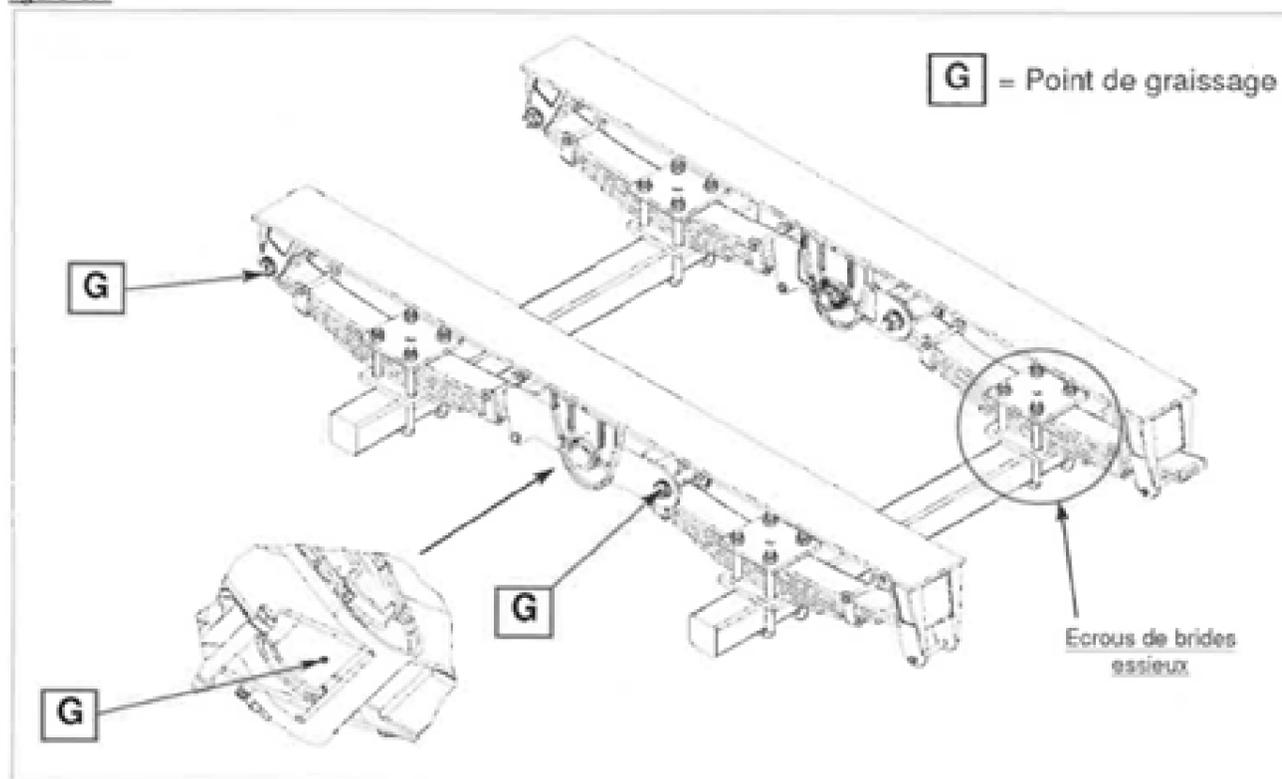
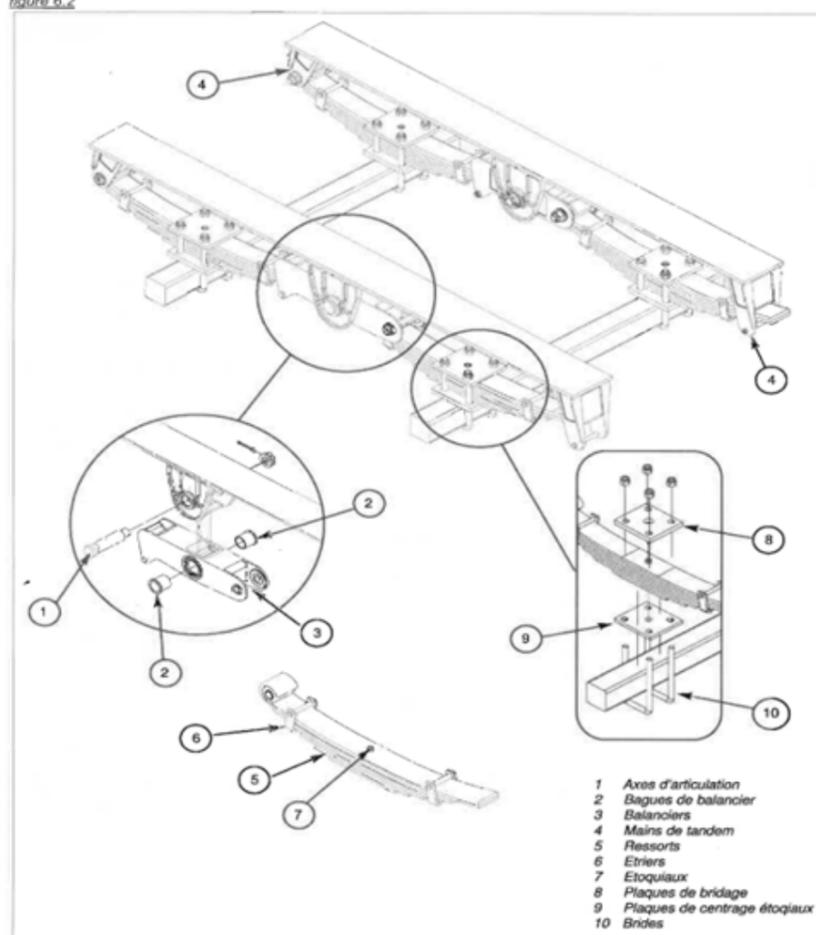


Figure 6.2



Serrer régulièrement les écrous de roues, surtout au début, pendant la période de rodage. Le serrage des écrous de roues doit être effectué en diagonale avec une clé dynamométrique en respectant précisément les couples de serrage.

Vérifier le jeu des roulements à rouleaux coniques. Si besoin resserrer et regarnir de graisse les roulements avec de la graisse à roulements.

Couple de serrage recommandé des écrous de roue

Roue à 6 ou 8 goujons Ø18270 NM
 Roue à 10 goujons Ø22..... 450 NM

FREINS

Véhicule sur cric et vérins de frein au repos ; les roues doivent tourner très librement. La course des vérins étant de 110 mm, la sortie des vérins sous pression doit être inférieure à cette valeur pour avoir un freinage efficace.

Réglages :

1. Repérer la position du levier de frein (biellettes) sur la came,
2. Démontez ce levier,
3. Inclinez ce levier vers le corps d'essieu d'une cannelure,
4. Le remonter sur la came,
5. Si besoin, après essai, l'incliner d'une deuxième cannelure.

Note. Ne jamais changer de trous de fixation vérin/bielle

REMISAGE

A chaque fin de période de transport, il est indispensable de nettoyer complètement votre remorque (pour éviter la germination des grains restants ou la corrosion après transport d'engrais). La graisser soigneusement avant de la remiser à l'abri. Si elle reste à l'extérieur, prendre soin de la garer de façon à ce qu'il y ait une faible inclinaison afin que l'avant du plateau soit plus haut que l'arrière, ainsi l'eau de pluie ne stagnera pas.

Votre remorque sera ainsi toujours prête à rendre le service que vous attendez.

DIMENSIONS DES PNEUMATIQUES ET PRESSIONS DE GONFLAGE

| Dimensions | Charge en kg par roue à 40 km/h | Pression de gonflage (en bars) |
|---------------|---------------------------------|--------------------------------|
| 385/55 R22.5 | 5175 | 9 |
| 445/45 R19.5 | 5175 | 10 |
| 435/50 R19.5 | 5000 | 8.5 |
| 305/70 R19.5 | 3750 | 9 |
| 295/60 R 22.5 | 4523 | 9 |

DONNÉES TECHNIQUES

Plateaux semi-portés

Plateau tôle 4mm, rebords surélevés
 Equipé d'un tandem arrière
 Freinage hydraulique sur toutes les roues
 Flèche fixe

Plateaux 4 roues

Plateau tôle 4mm, rebords surélevés
 Equipé d'un demi-tandem avant et d'un essieu fixe à l'arrière
 Freinage hydraulique sur toutes les roues
 Pare choc intégré, gyrophare et éclairage
 Flèche maintenue par 2 ressorts

Plateaux 6 roues

Plateau tôle 4mm, rebords surélevés
 Equipé d'un demi-tandem avant et d'un tandem à l'arrière
 Freinage hydraulique sur toutes les roues
 Pare choc intégré, gyrophare et éclairage
 Flèche maintenue par 1 ou 2 ressorts

Plateaux 8 roues

Plateau tôle 4mm, rebords surélevés
 Equipé d'un tandem avant et arrière
 Freinage hydraulique ou pneumatique sur toutes les roues
 Pare choc intégré, gyrophare et éclairage
 Flèche maintenue par 1 ressort

PROGRAMME MINIMUM D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE

Ce programme d'entretien s'entend pour des conditions d'utilisation normale. Pour des conditions particulières (chantiers, montagnes, usage intensif, ...) il convient à l'utilisateur d'adapter ce programme en conséquence.

Consulter le paragraphe correspondant pour obtenir les informations nécessaires et le détail des opérations à effectuer.

Si ce programme d'entretien et de maintenance n'est pas suivi correctement, la garantie sera annulée.

| | A la mise en service | Après le premier parcours en charge | Après les premiers 1000 km | Tous les 3 mois | Tous les 6 mois ou 25000 km | Avant chaque campagne | Tous les 2 ans ou 50000 km |
|--|----------------------|-------------------------------------|----------------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------------|----------------------------|
|--|----------------------|-------------------------------------|----------------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------------|----------------------------|

Essieux : entretien et réglages

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|--|---|---|---|
| Serrage et resserrage des écrous de roue | X | X | X | | X | X | |
| Vérification de la fixation de chapeau de moyeu | X | | | | X | | |
| Contrôle du jeu des roulements de moyeu | | | X | | X | X | |
| Graissage des roulements de moyeu | | | | | | | X |

Freins : entretien et réglages

| | | | | | | | |
|--|---|---|--|---|--|---|--|
| Contrôle des freins à la mise en route | X | X | | X | | X | |
| Contrôle du jeu et de l'usure des freins | | | | X | | X | |
| Réglage du jeu des freins équipés de leviers simples | | | | X | | X | |
| Réglage du jeu des freins équipés de leviers réglés | | | | X | | X | |

Essieux suiveurs

| | | | | | | | |
|--|--|--|--|---|---|---|--|
| Entretien | | | | X | | X | |
| Contrôle et réglage du parallélisme | | | | | X | | |
| Réglage et entretien des vérins de blocage | | | | | X | | |
| Rattrapage du jeu de pivot | | | | | | X | |
| Réglage de l'angle de braquage | | | | | | X | |

Suspension ½ tandems, tandems et tridems à bielles

| | | | | | | |
|--|---|--|--|---|---|--|
| | X | | | X | X | |
|--|---|--|--|---|---|--|



SAS Lenormand

68, route de Saint-Lô
50190 **PÉRIERS**

T / 02 33 76 58 00
F / 02 33 76 58 08

contact@lenormand-sas.fr
www.lenormand-constructeur.com

DROITS

La SAS LENORMAND améliore constamment ses produits grâce au progrès technique. C'est pourquoi nous nous réservons le droit de modifier descriptions et illustrations de cette notice d'utilisation, sans qu'on puisse faire découler un droit à modifications sur des machines déjà livrées.

De plus les caractéristiques techniques, dimensions et poids sont sans engagements, des erreurs sont possibles.

La Société Lenormand est une entreprise familiale située au cœur du bocage normand, à Périers, dans la Manche [Normandie]. Elle est spécialisée dans la conception, la fabrication et la vente de matériels agricoles et d'élevages.

